

BTS MOS

Management Opérationnel de la Sécurité

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Le titulaire du BTS Management opérationnel de la Sécurité exerce ses fonctions auprès d'un responsable, d'un cadre ou d'une équipe (service, groupe projet...) dans une unité ou une entreprise de sécurité

L'activité du titulaire du BTS « Management Opérationnel de la Sécurité » s'exerce dans le cadre des quatre pôles d'activités suivants :

- Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité,
- Management des ressources humaines,
- Gestion de la relation client,
- Participation à la sécurité globale.

Pour exercer ses activités, l'alternant(e) doit remplir les conditions de moralité compatibles avec les activités exercées. En fonction des missions confiées, la carte professionnelle portant la mention correspondante pourra être exigée par l'entreprise.

L'alternant(e) peut être amené à effectuer un travail déporté chez le client. Il doit respecter le code déontologique de la profession :

- Le respect du cadre légal
- Le respect des procédures et la rigueur,
- Une présentation correcte,
- La confidentialité et la discrétion
- L'autonomie et le travail en équipe

Conditions d'admission

Baccalauréat général et technologique (S, ES, STI2D et STMG), Baccalauréat Professionnel.

Campus La Salle

La vie étudiante, au sein du Campus, s'articule autour d'un lieu dédié, d'une association d'étudiants, d'un espace de vie, de l'accès à une cafétéria.

Poursuite d'études

Licence Sécurité des Biens et des Personnes puis Master Gestion des Risques

Licence professionnelle dans les secteurs du droit, des ressources humaines, école de commerce via les admissions parallèles



Débouchés

L'insertion professionnelle des diplômés de cette section est excellente en tant que :

- Chef de secteur, chef de site,
- Chef de site nucléaire
- Chef d'équipe en télésurveillance ou en vidéoprotection,
- Assistant d'exploitation, responsable d'exploitation,
- Chargé d'affaires / chargé de clientèle,
- Coordinateurs de sites,
- Superviseur (aéroportuaire)

Alternance

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation : 3 jours en entreprise et 2 jours en cours /semaine, 61 semaines en entreprise et 1350 h de cours sur deux ans.

Horaires*

Enseignements	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	2h	2h
LV1 : Anglais	2h	2h
TOEIC/Voltaire	1h	1h
Economie / Droit	2h	2h
Mise en œuvre d'une prestation de sécurité	2h	2h
Management des ressources humaines	1h	1h
Gestion de la relation client	1h	1h
Participation à la sécurité globale	2h	2h
Culture économique et juridique dédiée sécurité	1h	1h
Total	14h	14h
Options proposées :		
Espagnol ou Allemand	1h	1h
Sport	1h	1h

* à titre indicatif non contractuel : exemple d'une semaine d'alternance 3 jours entreprise / 2 jours de cours.

